

LESSICO MULTILINGUE DEI BENI CULTURALI

Il passato nel presente: la lingua dei beni culturali

a cura di
ANNICK FARINA
FERNANDO FUNARI



STRUMENTI PER LA DIDATTICA E LA RICERCA

ISSN 2704-6249 (PRINT) - ISSN 2704-5870 (ONLINE)

- 217 -

LESSICO MULTILINGUE DEI BENI CULTURALI

Director

Annick Farina, University of Florence, Italy
Christina Samson, University of Florence, Italy

Scientific Board

Sabrina Ballestracci, University of Florence, Italy
Marco Biffi, University of Florence, Italy
Elena Carpi, University of Pisa, Italy
Dave Coniam, The Education University of Hong Kong, China
Christina Dechamps, Nova University of Lisbon, Portugal
Isabella Gagliardi, University of Florence, Italy
Marcello Garzaniti, University of Florence, Italy
Paul Geyer, University of Bonn, Italy
Donata Levi, University of Udine, Italy
Valentina Pedone, University of Florence, Italy
Federica Rossi, Max Planck Institute - Florence Institute for Art History, Italy
Geoffrey Williams, Bretagne Sud University, France

Published book

Raus R., Cappelli G., Flinz C. (édité par), *Le guide touristique: lieu de rencontre entre lexique et images du patrimoine culturel. Vol. II*, 2017
Zotti V., Pano Alamán A. (a cura di), *Informatica umanistica. Risorse e strumenti per lo studio del lessico dei beni culturali*, 2017
Flinz C., Carpi E., Farina A., (édité par), *Le guide touristique: lieu de rencontre entre lexique et images du patrimoine culturel. Vol. I*, 2018
Farina A., Funari F. (a cura di), *Il passato nel presente: la lingua dei beni culturali*, 2020

Il passato nel presente: la lingua dei beni culturali

a cura di
Annick Farina
Fernando Funari

FIRENZE UNIVERSITY PRESS
2020

Il passato nel presente: la lingua dei beni culturali / a cura di Annick Farina, Fernando Funari. – Firenze : Firenze University Press, 2020.
(Strumenti per la didattica e la ricerca ; 217)

<https://www.fupress.com/isbn/9788855182508>

ISSN 2704-6249 (print)

ISSN 2704-5870 (online)

ISBN 978-88-5518-250-8 (PDF)

ISBN 978-88-5518-251-5 (XML)

DOI 10.36253/978-88-5518-250-8

Graphic design: Alberto Pizarro Fernández, Lettera Meccanica SRLs

Front cover: photo by Steven Ramon on Unsplash

FUP Best Practice in Scholarly Publishing (DOI https://doi.org/10.36253/fup_best_practice)

All publications are submitted to an external refereeing process under the responsibility of the FUP Editorial Board and the Scientific Boards of the series. The works published are evaluated and approved by the Editorial Board of the publishing house, and must be compliant with the Peer review policy, the Open Access, Copyright and Licensing policy and the Publication Ethics and Complaint policy.

Firenze University Press Editorial Board

M. Garzaniti (Editor-in-Chief), M.E. Alberti, F. Arrigoni, M. Boddi, R. Casalbuoni, F. Ciampi, A. Dolfi, R. Ferrise, P. Guarnieri, A. Lambertini, R. Lanfredini, P. Lo Nostro, G. Mari, A. Mariani, P.M. Mariano, S. Marinai, R. Minuti, P. Nanni, A. Novelli, A. Orlandi, A. Perulli, G. Pratesi, O. Roselli.

♾ The online digital edition is published in Open Access on www.fupress.com.

Content license: the present work is released under Creative Commons Attribution 4.0 International license (CC BY 4.0: <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode>). This license allows you to share any part of the work by any means and format, modify it for any purpose, including commercial, as long as appropriate credit is given to the author, any changes made to the work are indicated and a URL link is provided to the license.

Metadata license: all the metadata are released under the Public Domain Dedication license (CC0 1.0 Universal: <https://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/legalcode>).

© 2020 Author(s)

Published by Firenze University Press

Firenze University Press

Università degli Studi di Firenze

via Cittadella, 7, 50144 Firenze, Italy

www.fupress.com

This book is printed on acid-free paper

Printed in Italy

Indice

Introduzione <i>Fernando Funari</i>	7
La terminologie et la sauvegarde du patrimoine dans le contexte de la mondialisation <i>Judith Nusimovici, John Humbley</i>	13
La terminologie officielle de la Culture en France, sa réalisation, des usages <i>Danielle Candell, John Humbley</i>	27
De la «Main de Dieu» à ... l'«oreille de lapin» ! Le rôle des phytonymes et de leurs variantes dénominatives dans la transmission du patrimoine culturel immatériel <i>Elisa Ravazzolo</i>	39
La galleria dei vocabolari <i>Massimo Fanfani</i>	53
A cidade de Florença e os seus monumentos nos textos de Abel Salazar e Cecília Meireles <i>Carla Marisa Da Silva Valente</i>	67
Analisi comparativa dei corpora LBC. La visione tedesca e francese del patrimonio fiorentino: l'esempio del Duomo di Firenze <i>Carolina Flinz, Annick Farina</i>	77

«Jolie cathédrale un peu décevante». Terminologie et discours dans les recensions touristiques sur Santa Maria del Fiore <i>Fernando Funari</i>	101
L'évocation des remparts à Avignon au XIXe siècle: une question de point de vue? <i>Nicole Maroger</i>	117

De la «Main de Dieu» à... l' «oreille de lapin»! Le rôle des phytonymes et de leurs variantes dénominatives dans la transmission du patrimoine culturel immatériel

Elisa Ravazzolo

Abstract: This paper aims at analysing the form and functions of plant names and definitions in relation with the place of cultural objects in the patrimonialization process. The main issue of this study is to highlight the salient features of lexical items and linguistic structures used in naming and defining plants during some guided tours of a French ethno-botanical garden located in the town of Mane (Alpes-de-Haute-Provence Department). Our corpus consists more precisely of four guided tours of the “Jardins ethnobotaniques de Salagon”, where tour guides describe the traditional uses of plants in the western Haute-Provence region. This contribution focuses on the lexis used while introducing, naming and defining some exhibited natural objects of the Salagon ethno-botanical garden. Our hypothesis is that plant names and definitions depend on the type of verbal interaction and on its specific aim. So, in our recorded data, phytonyms and definition sentences are to be considered not only as memory reminders of ancient and traditional uses but also as important means of preservation and transmission of a lexical cultural heritage.

Introduction

Notre étude est issue d'une recherche sur la place des objets d'intérêt culturel, non artistiques, dans le processus de patrimonialisation qui caractérise toute société¹. L'analyse du discours de médiation portant sur les objets naturels d'un jardin ethnobotanique a permis d'observer comment les référents végétaux (plantes, fleurs, arbres etc.) se transforment en signes culturels lorsqu'ils sont recontextualisés et intégrés dans la symbolique d'un parcours d'exposition.

¹ Cf. Dufiet J.-P. (ed.) 2014, *L'objet d'art et de culture à la lumière de ses médiations*, Università degli Studi di Trento, Dipartimento di Studi Letterari, Linguistici e Filologici, Collana Labirinti 154, Trento. Voir aussi Ravazzolo E. 2014, *La visite guidée du jardin ethnobotanique: la transformation des objets naturels en signes culturels et verbaux*, in J.-P. Dufiet (ed.), *L'objet d'art et de culture à la lumière de ses médiations*, Università degli Studi di Trento, Dipartimento di Studi Letterari, Linguistici e Filologici, Collana Labirinti 154, Trento: 85-109.

Elisa Ravazzolo, University of Trento, Italy, elisa.ravazzolo@unitn.it, 0000-0002-3273-3757

FUP Best Practice in Scholarly Publishing (DOI 10.36253/fup_best_practice)

Annick Farina, Fernando Funari (edited by), *Il passato nel presente. La lingua dei beni culturali*, © 2020 Author(s), content CC BY 4.0 International, metadata CC0 1.0 Universal, published by Firenze University Press (www.fupress.com), ISSN 2704-5870 (online), ISBN 978-88-5518-250-8 (PDF), DOI 10.36253/978-88-5518-250-8

Dans cette perspective, le jardin, patrimoine vivant et fragile, est envisagé comme un produit naturel et culturel à la fois, qui témoigne de l'évolution de la société et qui peut faire l'objet d'une mise en exposition. Dans les jardins ethnobotaniques, les éléments végétaux, considérés comme représentatifs des usages sociaux et historiques, se chargent ainsi d'une valeur symbolique non pas en vertu de leur distance ou de leur particularité, mais de leur potentiel d'information sur la culture dont ils sont issus et dans laquelle ils étaient utilisés.

Par son inscription dans l'espace muséal, l'objet naturel devient donc un expôt,² considéré comme l'expression d'un patrimoine commun et valorisé surtout pour ses usages. L'objet naturel «acquiert donc un statut de sublimation par son ostension» (Margarito 2014: 31) et parvient à exister en tant qu'objet culturel «par et dans la matérialité de la langue» (*Ibidem*). Le végétal est ainsi envisagé d'une part, au niveau symbolique, en tant qu'objet-témoin d'une culture et, d'autre part en tant qu'objet physique, expôt *in praesentia*, c'est-à-dire un organisme changeant qui n'apparaît pas toujours sous sa forme prototypique («le gattilier ben voilà il redémarre hein/ parce qu'il a été taillé»)³.

Nous nous interrogerons ici en particulier sur le rôle du lexique botanique dans la transmission d'une forme spécifique de patrimoine culturel immatériel, dans le but de montrer comment les choix dénominatifs et définitionnels contribuent à la valorisation d'un objet qui se distingue de la conception traditionnelle du patrimoine artistique considéré comme immuable. Nous soulignerons également les effets produits par l'emploi des dénominations en (haut)-provençal⁴ dans la reconstruction d'un patrimoine oral local et d'une identité culturelle régionale.

1. Présentation du corpus

Le corpus exploité pour cette étude se fonde sur des données orales authentiques, et notamment sur l'enregistrement audio et vidéo de quatre visites guidées des jardins du prieuré de Salagon⁵, ensemble patrimonial situé à Mane, près

² Selon André Desvallées, l'expôt est «une unité élémentaire mise en exposition, quelle qu'en soit la nature et la forme, qu'il s'agisse d'une vraie chose, d'un original ou d'un substitut, d'une image ou d'un son. Selon la forme prise par l'exposition et sa nature, il peut s'agir d'un simple objet de musée, d'une unité écologique ou même d'une installation complexe» (1998: 223-224).

³ Visite guidée du 15/05/2013.

⁴ Le provençal est une langue régionale parlée en Provence, «entité dont le territoire historique constitue aujourd'hui la plus grande partie de la région administrative française appelée Provence-Alpes-Côte d'Azur, au sud-est de la France. [...] Sur le plan typologique, le provençal appartient au vaste domaine d'oc, dans lequel les linguistes rassemblent des variétés suffisamment différentes au plan linguistique comme au plan socio-historique pour que l'intercompréhension ne soit pas clairement assurée entre toutes les variétés, ni surtout une conscience linguistique commune et un sentiment d'identité collective» (Blanchet 2002: 11). Le provençal connaît plusieurs variétés locales et peut donc être considéré comme une «langue polynomique» (Marcellesi 1983: 314).

⁵ Les visites ont été réalisées entre 2011 et 2013. Leur durée varie entre une heure et deux heures et demie.

de Forcalquier, dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. Ce prieuré médiéval bénédictin abrite depuis 1981 le musée départemental ethnologique de Haute-Provence, qui se propose de conserver et d'exposer les objets témoins de la vie rurale et des usages de la société haut-provençale, du siècle dernier à nos jours. Les jardins ethnobotaniques, créés à partir de 1986, se répartissent en quatre espaces principaux:

- le *Jardin des simples et des plantes villageoises*, qui rassemble la flore utilisée pour se soigner dans la société traditionnelle haut-provençale (plantes de la pharmacopée populaire, salades des champs, légumes de ramassage etc.);
- le *Jardin médiéval*, création contemporaine qui s'inspire des textes et des enluminures de l'époque médiévale;
- le *Jardin des temps modernes*, consacré à la flore cultivée depuis la Renaissance;
- le *Jardin de senteurs*, conçu comme un parcours olfactif et tactile qui permet de découvrir la botanique des odeurs.

Les visites de ces jardins s'adressent à un public varié (des retraités, des amateurs, des étudiants ou des adultes ayant suivi une formation en botanique), et sont réalisées par des guides ethnobotanistes. Dans ce type particulier de visite, les guides entretiennent donc une relation privilégiée avec l'espace muséal et les jardins qu'elles connaissent et maîtrisent parfaitement. Leur discours de médiation s'avère déterminant pour la construction discursive de l'objet culturel, car «la plante elle-même ne raconte pas ses rapports avec les sociétés, il lui faut des traducteurs» (Lieutaghi, Musset 2008: 9).

2. Le rôle du lexique dans la transmission du patrimoine culturel immatériel: le cas de l'ethnobotanique

2.1 Le lexique (ethno)botanique

Le discours de médiation produit au cours des visites des jardins ethnobotaniques implique la mobilisation de termes spécialisés appartenant à différents domaines, la botanique bien évidemment, mais aussi la médecine (humaine et vétérinaire) et la biochimie. En ce qui concerne le vocabulaire médical, nous avons repéré principalement des mots désignant les pathologies que les végétaux permettent de soigner (*hépatite, aphtes, brucellose, tendinite, dermite des prés, panaris, muguet des agneaux, mycose* etc.); les termes de la biochimie en revanche sont associés à la botanique des odeurs et employés dans la description des races chimiques qui confèrent des propriétés particulières aux huiles essentielles utilisées en aromathérapie ou dans la création des parfums (*chémotypes, molécules de synthèse, thymol, thuyanol, géranol, linalol* etc.).

Le vocabulaire botanique, qui est le plus riche, se fonde sur l'emploi de:

- verbes qui précisent le mode de vie de la plante (développement, mode de croissance et de reproduction etc.), ou les techniques de culture: *drageonner, marcotter, repiquer, faire des boutures* etc.

- adjectifs épithètes du mot «plante» indiquant le mode de vie (cycle vital, alimentation, croissance) du végétal (*vivace, annuelle, bisannuelle, pérenne, invasive*) ou ses fonctions et usages: *ornementale, alimentaire, aromatique, digestive, médicinale, abortive, fébrifuge, emménagogue, vermifuge, purgative, fongicide, tinctoriale, textile, magique* etc.
- substantifs qui désignent des parties ou éléments de composition de la plante: *fleur, feuille, tige, racine, capitule, graines, gousse, tubercule, turion, rhizome, sève* etc.
- la nomenclature des plantes qui comprend les noms des familles (*saponosiles, cucurbitacées, liliacées, labiées, ombellifères* etc.), mais surtout les noms des espèces végétales représentées par les exemplaires exposés au jardin (*joubarbe des toits, épiaire laineuse, pariétaire, livèche, iris germanica, iris pallida, aigremoine, angélique, chénopode bon-henri, lavande stéchnade, plantain œil-de-chien* etc.).

Parmi les noms des plantes convoqués dans le discours des guides, certains présentent un faible degré de spécialisation: il s'agit d'unités lexicales plus «ordinaires» telles que *carotte, chou, fenouil, millet*, qui semblent pourtant acquérir, dans ce contexte, un statut scientifique en vertu de l'escorte paradigmatique (variantes dénominatives régionales, appellations métaphoriques etc.) et des énoncés définitoires ou explicatifs qui les accompagnent. Dans l'extrait (1), par exemple, le millet commenté est un type particulier de graminée, identifié au moyen de deux variantes dénominatives en français courant (*le grand millet* et *le millet des oiseaux*) et défini en fonction de ses anciens usages:

Ex (1) VG 8/05/2011

G là vous avez du **millet/le grand millet/le millet des oiseaux**/vous avez peut-être eu des serins/ à l'époque on avait souvent des serins en cage et on leur donnait de grands épis comme celui-ci\

Dans l'exemple ci-dessous, en revanche, le fenouil est qualifié au moyen de propriétés morphologiques qui le distinguent d'une autre espèce végétale proche, l'aneth:

Ex (2) VG 28/07/2011

G alors **le fenouil/ bon ce fenouil** on le connaît surtout pour l'usage culinaire/[...] alors dans les temps anciens on confondait souvent apparemment l'aneth et le fenouil même si le fenouil/il est vivace et l'aneth est annuel les graines aussi sont différentes si vous allez regarder/ les fruits des fenouils sont des fruits un peu cylindriques avec de petites cannelures/et l'aneth c'est un fruit plat qui est brun et la plante de toute façon elle est annuelle alors/dans les euh on l'a beaucoup utilisé dans la Grèce Antique/ses graines parfumaient les bouillies de céréales [...]on faisait aussi au Moyen Âge des jonchées de fenouil **pour protéger la maison et aussi rendre favorable le moment du banquet [...]**on mettait un **petit morceau de tige/de fenouil dans la serrure de la porte aussi pour éviter que le mauvais œil ne pénètre dans la maison** et il me semble que c'était au moment de la Saint-Jean qu'on faisait qu'on avait cette pratique-là euh voilà.

On peut observer ici que la définition fonctionnelle choisie par la guide ajoute à l'usage culinaire, déjà très connu et présent dans les définitions lexicographiques⁶, des emplois magiques liés aux mœurs des populations locales.

2.2 Particularités des noms des végétaux

Employés dans ce contexte ethnobotanique, les noms des végétaux présentent par ailleurs des spécificités qui les différencient de leurs usages dans des contextes discursifs plus ordinaires:

- dans le discours des guides, en principe, les phytonymes courants désignent la plante dans sa totalité et non pas l'une de ses parties constituantes, comme c'est souvent le cas dans les emplois ordinaires où le nom du végétal renvoie plus particulièrement au fruit (*haricot*) ou bien à la racine (*carotte*).
- Certains noms communs tels que *thym* ou *basilic* acquièrent, dans ce contexte, un haut degré de spécialisation botanique, en vertu de l'emploi au pluriel: on est confronté ainsi, dans le jardin, à «une collection de thym» (avec le «s» du pluriel) et on peut observer «les basilics». Le pluriel envisage donc le nom commun en tant qu'hyperonyme (ou genre) d'une classe d'objets qui se différencient les uns des autres (et se divisent donc en plusieurs espèces ou variétés).
- On peut assister parfois à des procédés de défigement et de redéfinition de termes, comme dans le cas de l'expression «mauvaises herbes». En effet, si les dictionnaires de langue générale soulignent le caractère néfaste de la mauvaise herbe:

Petit Robert (entrée *herbe*): «Herbe qui n'est d'aucune utilité et nuit aux cultures qu'elle envahit, notamment le chiendent».

TLFi: «Plante non ligneuse de croissance spontanée, d'aucune utilité pour l'homme ni pour l'animal, et nuisible aux cultures environnantes éventuelles».

Dans le discours de médiation en revanche, la guide propose une définition valorisante, exprimée au moyen d'une expansion modalisatrice, qui entre en conflit avec la définition lexicographique:

Ex (3) VG 15/05/2013

G c'est vrai qu'aujourd'hui on a tendance à arracher tout ce qu'on pense être des mauvaises herbes **mais nous ici à Salagon on aime bien les mauvaises herbes parce qu'en fait elles sont pas si mauvaises que ça ces herbes**

L'explication des expôts est donc orientée par les objectifs communicatifs, et dans ce contexte, il importe de montrer que les mauvaises herbes ne sont pas inutiles: elles peuvent en effet, selon la guide, alimenter des animaux et être employées en médecine pour soigner les rhumatismes.

⁶ Petit Robert 2013: «Plante herbacée à goût anisé (*ombelliféracées*), cultivée comme potagère ou aromatique, dont on consomme les graines comme condiment et la base charnue des pétiotes comme légume».

2.3 L'emploi des phytonymes dans la convocation du référent-expôt

Le lexique botanique et notamment les noms des plantes interviennent principalement dans la phase d'introduction et de nomination des référents végétaux. Cette présentation s'effectue à la fois au niveau gestuel et au niveau verbal. Au niveau gestuel, la désignation de la plante se fonde sur l'adoption d'un regard et d'une posture déictiques (Vion 2007) et de gestes indexicaux qui désignent l'objet ou sa direction réelle à l'aide d'une partie du corps (bras tendu, index pointé, etc.) ou d'un objet (comme le parapluie). Dans l'extrait suivant, par exemple, la guide pointe du bras le végétal qu'elle s'apprête à commenter:

Ex (4) VG 15/05/2013

G voilà\(.)ensuite vous avez: aussi des:: des chénopodes/(.)◇ par exemple (image)

◇ le chénopode bon-henri/(.)



Au niveau verbal la convocation se réalise selon le schéma prototypique suivant: (marqueur discursif)⁷ + localisation spatiale (réalisée au moyen de déictiques) + formule verbale introductrice + nom du référent-expôt.

Le prédicat peut être représenté par des verbes de perception («on voit»), le verbe «être» dans une structure présentative⁸, le présentateur d'existence «(il) y a» ou, plus fréquemment, par le verbe «avoir» au présent de l'indicatif («on a») ou au futur ayant une fonction conative ou d'annonce («on va avoir»), lorsqu'il s'agit d'introduire des référents qui ne sont pas encore visibles dans le jardin. Dans la plupart des cas, le verbe «avoir» est orienté vers les destinataires et donc conjugué à la deuxième personne du pluriel, comme dans l'extrait précédent («ensuite vous avez aussi des chénopodes»). Ce modèle phrastique de base se complexifie lorsque la présentation du référent s'accompagne d'un acte de dénomination explicite:

Ex(5) VG 15/05/2013

G alors ici vous avez un chou assez particulier/**c'est ce qu'on appelle un chou de mer**\

⁷ Composante facultative.

⁸ Cf. «Ça c'est le tamier» (VG 15/05/2013).

L'énoncé de dénomination permet dans ce cas de compléter la présentation du référent au moyen du terme botanique précis. Il est à remarquer que, dans tous les cas de figure envisagés, le centre d'intérêt sémantique et syntaxique porte sur le nom du végétal, qu'il soit scientifique ou vernaculaire.

Dans le corpus analysé, les guides convoquent 132 noms de plantes qui correspondent à autant d'expôts. Si certaines de ces plantes sont mentionnées très rapidement ou seulement montrées (une trentaine environ), la plupart d'entre elles font l'objet d'une définition «ostensive co-construite» (Traverso, Ravazzolo 2016: 46) qui «présente un déroulement en deux étapes principales: l'établissement d'un référent in praesentia, puis sa caractérisation sous forme d'énoncés dénominatifs, définitoires et d'expansions diverses» (Ibidem). Les plantes-expôts peuvent être nommées de façon différente: par leur nom en français courant, le terme scientifique en latin⁹ ou des noms populaires, caractéristiques de certaines régions. L'épiaire laineuse, par exemple, est le nom en français courant d'une espèce de stachys, la *Stachys byzantina*, associée à des appellations métaphoriques comme *oreille d'ours* ou *oreille de lapin* et connue en Haute-Provence sous le nom populaire de *Main de Dieu* (Diou).

Si les étiquettes placées devant les végétaux du jardin de Salagon mentionnent en principe ces trois dénominations à la fois (nom vernaculaire, terme scientifique, nom populaire haut-provençal), il en va différemment dans le discours de médiation produit par les guides. En effet, l'acte d'introduction et nomination des référents végétaux se réalise de préférence à travers l'emploi des phytonymes, c'est-à-dire des noms vernaculaires des plantes, en français courant. Le nom botanique en latin est en effet très rare. La dénomination scientifique, appelée «binôme linnéen¹⁰», comporte généralement un premier terme désignant le genre et un deuxième terme désignant l'espèce (par exemple *iris germanica*). Le terme scientifique désigne donc un taxon déterminé, c'est-à-dire une espèce biologique spécifique représentée par un groupe d'organismes. Dans notre corpus le binôme linnéen n'apparaît que pour désigner trois plantes: l'herbe au vent (*phlomis herba venti*), l'angélique (*angelica archangelica*) et l'iris, dont on distingue deux espèces: *l'iris germanica* et *l'iris pallida*. Dans le premier cas, le nom latin est le premier utilisé par la guide dans son acte de nomination, car la seule expression courante risquerait d'être ambiguë; l'herbe au vent peut en effet désigner d'autres plantes telles que l'anémone pulsatile:

- Ex (6) VG 28/07/2011
 V comment elle s'appelle cette plante/
 G c'est **phlomis herba-venti l'herbe au vent** l'herbe au euh oui l'herbe au vent on l'appelle comme ça\

⁹ En réalité, il s'agit parfois de noms latinisés qui peuvent fort bien provenir du grec, de l'arabe ou de toute autre source. Par exemple, *Stachys byzantina*, où *stachys* signifie «épi» en grec.

¹⁰ Du nom du botaniste suédois Carl Linnaeus, 1707-1778.

Dans le deuxième cas, le terme scientifique, qui s'insère cette fois à l'intérieur d'un acte de dénomination explicite, est convoqué pour éclairer l'explication étymologique:

Ex (7) VG 15/05/2013

G: alors **cette angélique** qui s'appelle en latin *angelica archangelica* donc vous voyez le côté sacré de la plante alors c'est une plante qui est rare [...] **ce serait l'archange Raphaël qui aurait désigné cette plante à un ermite pour se soigner**\

Dans le cas de l'iris, la guide emploie les noms latins pour désigner les deux espèces du genre iris que l'on peut trouver en Haute Provence.

L'emploi du terme scientifique peut donc exercer le rôle de désambigüiseur dans le processus d'identification du référent ou venir enrichir et illustrer la description-explication de l'objet.

Comme nous l'avons déjà observé, dans la visite des jardins ethnobotaniques, l'acte de désignation et (dé)nomination des référents végétaux se réalise de préférence à travers l'emploi des phytonymes, en français courant. Ces phytonymes peuvent consister en la traduction littérale du binôme linnéen, pratique assez rare, comme dans *aphyllante de Montpellier* < *aphyllantes monspeliensis*, *chénopode bon-henri*¹¹ < *chenopodium bonus-henricus*. Dans la plupart des cas, le phytonyme employé par les guides dérive d'une traduction-réduction du nom savant, par suppression du terme indiquant l'espèce, comme dans *pariétaire* < *parietaria diffusa* ou *tamier* < *tamus communis*, ou encore *ortie* < *urtica dioica*. Dans d'autres cas, plus rares, le nom retenu est celui de l'espèce et non pas du genre: *la grande patience* < *rumex patientia*. Certains phytonymes enfin n'affichent aucun lien avec leur dénomination scientifique, comme dans le cas de l'alfa (*macrochloa tenacissima*) qui viendrait de l'arabe «*halfa*» (c'est une plante qui pousse surtout en Afrique du nord et en Espagne). Dans d'autres cas, l'absence de relation avec la dénomination savante n'est qu'apparente: comme pour *l'épiaire laineuse* (*Stachys byzantina*), où «*épi*» traduit en réalité le premier terme du binôme linnéen: *stachys*, qui en grec signifie «*épi*».

Dans le discours des guides, les phytonymes en français courant sont souvent accompagnés de synonymes, qu'il s'agisse de noms communs ou d'expressions utilisées localement, notamment en Haute-Provence. Ces noms «*transparents ou parlants*» (Bellakhdar 2008: 299), qui procèdent souvent par métaphore, peuvent tout simplement décrire la couleur, l'odeur, la taille, l'aspect du végétal (*gamba roussette*¹², *espargoule*¹³, *herbe au bitume*, *herbe brune*, *bannettes*, *patience-violon* etc.), ou son habitat (*casse-pierre*, *artichaut des murailles*, *joubarbe des toits*). Ils peuvent présenter aussi des métaphores relatives aux organes humains animaux (*oreille de lapin*, *oreille d'ours*), révéler une connotation religieuse (*main de Dieu*) ou encore

¹¹ Cette plante tient son nom du roi Henri IV qui avait créé des jardins de plantes comestibles.

¹² Jambe rouge.

¹³ Qui ressemble à l'asperge.

préciser la fonction et l'utilité de la plante (*la toute-bonne, la prêle à polir, l'herbe aux femmes battues* etc.). Parmi ces noms nous pouvons donc trouver des expressions employées un peu partout en France et des variantes dénominatives diatopiques, connues exclusivement dans certaines régions ou zones géographiques.

En effet, comme le soulignent Bizet et Walter (1996: 34) les phytonymes de la langue courante «sont géographiquement instables». Au sein d'une même langue, le même nom peut ainsi s'appliquer à des espèces différentes selon le lieu; et la même espèce peut avoir des appellations différentes. En outre la terminologie populaire n'est pas exhaustive. Comme on peut le constater dans notre corpus, elle est foisonnante pour les plantes utiles, absente ou en tout cas plus pauvre pour celles qui n'ont pas besoin d'être identifiées individuellement.

L'emploi des variantes dénominatives est particulièrement fréquent dans la visite du jardin des simples, le premier des jardins réalisés à Salagon, qui rassemble «la flore utile de base de la société traditionnelle, celle des lieux habités, du bord des chemins, des champs cultivés et des friches pâturées» (*Salagon, Musée et Jardins* 2012: 17). Ce jardin réunit des plantes communes utilisées comme remèdes, des salades de champs et autres légumes de ramassage répertoriés sur la base d'enquêtes ethnographiques réalisées auprès de la population locale (haut-provençale). Par la dénomination et l'explication de ces expôts, les guides font revivre des pratiques traditionnelles que les anciens transmettaient «par le geste et le récit» (*Ibidem*).

On peut assister en particulier à la mobilisation de séries dénominatives à trois termes:

- *l'épiaire laineuse ou oreille de lapin ou Main de Dieu (ou oreille d'ours),*
- *le plantain œil-de-chien ou herbe brune ou badasson (badassun).*

voire à quatre termes:

- *la pariétaire ou espargoule ou gamba roussette ou casse-pierre;*
- *la livèche ou ache de montagne ou herbe Maggi ou céleri perpétuel.*

Observons l'exemple suivant, où la guide décrit les propriétés du plantain œil-de-chien, plante qui constitue, dit-elle, un remède externe des plaies et des inflammations mais dont l'usage est exclusivement local (aucun livre n'en parle):

Ex (8) VG 16/05/2013

G et puis cette plante/ **le plantain œil-de-chien** que vous avez peut-être vu parce qu'y en a beaucoup vers Apt et **on l'appelle l'herbe brune vers Apt traditionnellement cette plante est appelée herbe brune vers Apt** et ça c'est la panacée c'est une panacée en Haute Provence et elle était utilisée absolument pour toutes les infections externes que ce soit les blessures les coupures les fractures/ elle était aussi utilisée sur les morsures de vipère [...]cette plante fait partie de ce qu'on appelle les badasses [...]on l'appelle **badasson badassun donc avec cette terminaison un petit peu affective affectueuse pour ce plantain qu'on appelle le badasson** et donc quand je faisais des enquêtes ici auprès des

gens dès que je leur demandais le badasson vous le connaissiez/ eh bien tout de suite j'avais droit à toute la vie racontée [...].

Le référent-expôt est ici nommé d'abord au moyen du phytonyme courant, accompagné ensuite de deux variantes dénominatives géographiques, l'une (*herbe brune*) typique du lieu de provenance des visiteurs (Apt), qui favorise la reconnaissance de la plante par les interlocuteurs, et l'autre (*badasson*) employée en Haute Provence. Comme le souligne la guide dans son observation métalinguistique, le terme haut-provençal présente une terminaison affective qui met en évidence le type de relation existant entre l'homme et la plante: comme elle l'explique, il suffit de prononcer ce mot pour déclencher chez les habitants des lieux tout un savoir médicinal populaire alimenté par des souvenirs et des récits de vie.

Comme nous l'avons pu constater à partir de ces quelques exemples, les guides-ethnobotanistes, qui emploient rarement les termes scientifiques latins des plantes, privilégient les noms vernaculaires et les appellations populaires. À travers des actes de nomination spécifiques, les guides font revivre des traditions révolues et contribuent à la transmission d'un patrimoine culturel important non seulement pour la communauté locale mais aussi pour tous les visiteurs en général. Comme le souligne Siblot, on doit envisager l'acte de parole de la nomination dans son contexte de production et de communication, on doit «l'appréhender dans le procès d'actualisation» (2007: 34). Dans la visite guidée du jardin ethnobotanique, l'acte de nomination implique ainsi la mobilisation de dénominations contextuellement pertinentes, liées à l'isotopie des usages traditionnels des plantes. Les phytonymes, plus ou moins spécialisés, deviennent donc de véritables «passeurs de mémoire» qui témoignent en tant qu'objets concrets des anciens usages, mais qui en même temps assurent la conservation/transmission d'un patrimoine lexical, expression d'une identité et d'un territoire.

L'activité de (dé)nomination n'est pas la seule à être influencée par l'héritage culturel à transmettre: la définition-explication des expôts est, elle aussi, déterminée par la mise en évidence des usages traditionnels des plantes en médecine humaine et vétérinaire.

3. L'activité définitoire

La description des usages de chaque végétal est souvent précédée d'un ou plusieurs énoncés définitoires qui en révèlent les caractéristiques saillantes ou les fonctions principales. Dans ce contexte d'oral interactif, l'acte de définition se réalise de préférence par l'emploi d'énoncés définitoires indirects (Riegel 1987: 29, Rebeyrolle 2004: 178) qui véhiculent des connaissances spécialisées tout en adoptant une formulation spontanée, dépourvue de tout marqueur explicite d'autonomie. Ces énoncés se présentent essentiellement sous forme d'énoncés de classification (Rebeyrolle 2004:178), c'est-à-dire d'énoncés qui assertent l'équivalence référentielle entre l'unité lexicale à définir (*definiendum*) et la séquence définissante (*definiens*):

Ex(9) VG 05/08/2011

G alors/ ce grand parterre ici vous montre certainement des plantes que vous connaissez (.)notamment ici vous connaissez cette grande plante rouge qui est en graine/ la grande patience\

V ah oui/

G **c'est une plante sauvage en fait elle était cultivée au Moyen Âge/ et on la retrouve surtout en montagne près des près des fermes puisqu'elle aime bien le sol azoté c'est-à-dire là où urinel l'animal on les trouve là et on consommait les feuilles un peu comme les épinards**

Il s'agit dans la plupart des cas d'une définition par inclusion (Rey-Debove 1966: 91), par le genre prochain et la différence spécifique, qui consiste à désigner d'abord le genre dont relève le référent du nom à définir et à préciser ensuite les traits différenciateurs qui le distinguent des autres membres de la même classe. Dans la plupart des énoncés définitoires de notre corpus, le terme incluant est représenté par l'hyperonyme «plante» suivi d'un adjectif et/ou d'autres propositions qui spécifient la fonction ou les caractéristiques physiques de l'objet naturel. Dans l'exemple ci-dessus, la grande patience est d'abord classifiée comme «plante sauvage» et décrite ensuite par des énoncés définitoires qui en précisent l'habitat, le mode de vie, et la fonction. L'évocation de l'usage culinaire s'accompagne ici d'une démarche analogique qui permet de catégoriser l'inconnu à l'aide du connu: «on consommait les feuilles un peu comme les épinards». En effet, l'analogie et la mise en contraste constituent un procédé définitoire particulièrement productif dans les visites de jardins, comme l'illustrent les exemples ci-dessous:

- la pariétaire [...] **c'est une ortie cassée** mais qui ne pique pas (28/07/2011)
- alors le chervis/ comment vous dire/ c'est euh ce sont des racines très longues très fines/ **un peu comme les salsifis** (15/05/2013)
- alors la pimprenelle non elle est pas amère/ **elle ressemble un peu à la noix/ ou au concombre** (15/05/2013).

Au niveau informationnel, les traits mobilisés dans la définition-description des plantes de notre corpus peuvent porter sur la classification, la morphologie, la fonction et éventuellement l'habitat (aire d'origine, aire de distribution, aire de culture) ou le mode de vie de la plante¹⁴. Parmi ces blocs définitoires, qui ne sont pas toujours représentés dans leur totalité, certains sont plus fréquents que d'autres.

Les traits définitoires relatifs à la morphologie, par exemple, sont peu utilisés: lorsque la plante est visible, on peut en effet considérer qu'une définition «ostensive» (Riegel 1987: 39) permet de saturer la séquence linguistique et d'illustrer les caractéristiques physiques de la plante par l'accès direct à celle-ci. Les traits morphologiques sont alors convoqués d'habitude pour favoriser l'identification du référent (à l'intérieur d'un parterre) ou pour décrire des plantes et des parties

¹⁴ Il s'agit des mêmes traits identifiés par Mercier et Thiffault (2007: 236) dans leur étude de la définition lexicographique appliquée aux noms de plantes herbacées.

du végétal qui ne sont pas visibles ou ne le sont pas encore. Les énoncés défini-
toires peuvent parfois mobiliser les propriétés organoleptiques du végétal en don-
nant des indications sur son goût ou son odeur, comme dans le cas de la tanaïse:

Ex (10) (VG 15/05/2013)

G [...] la tanaïse alors c'est une plante qu'on utilisait aussi pour garnir les paillasses
pour éloigner ce qu'on appelait les vermines hein/les puces les poux/ et: donc
cette plante elle a une odeur très spécifique/ (.)vous pouvez toucher les euh
je vais en prendre une euh des feuilles si j'y arrive parce que euh: ça y est/ faites
passer/**et elle a une odeur médicamenteuse** [...].

Si dans des dictionnaires de langue générale comme le Petit Robert, la défini-
tion des noms désignant des entités concrètes passe très souvent par la description
de la morphologie ou de l'habitat de ces entités, dans le discours de médiation des
guides, le seul trait définitoire pertinent et omniprésent semble être l'usage. En
effet, les éléments descriptifs concernant la fonction traduisent explicitement le
point de vue de l'humain sur le végétal et l'expérience qu'il en a. La fonction de
la plante peut être évoquée sous forme d'un adjectif qui modifie l'hyperonyme
(plante *médicinale, alimentaire, textile, emménagogue, abortive, purgative* etc.), mais,
dans bien des cas, on assiste à un développement descriptivo-narratif qui se nour-
rit de dictons, mythes, légendes, etc. et qui est parfois co-construit avec les visi-
teurs comme dans l'extrait suivant, où l'on assiste à une véritable co-énonciation:

Ex (11) VG 15/05/2013

G et puis on a une plante là qui recommence à pousser qu'on appelle l'*armoise/* ou
artémise là aussi **il y a un dicton qui dit que: si les femmes connaissaient les**
vertus de l'artémise::/

V **elles en mettraient plein dans leurs chemises**

G voi::là (.)

V [comment s'appelle ce carré/]

G [c'est bien] c'est bien c'est bien

V s'il vous plaît comment/ s'appelle alors ce carré il est destiné à quelles plantes

G plantes des femmes\ alors/ l'armoise/ bon\ elle est associée aussi à ce que l'on
appelle la médecine analogique hein/ euh c'est une forme de médecine qui
associe euh donc la forme d'une tige/ d'une fleur ou d'une feuille/ à la forme
d'un organe du corps humain donc l'armoise/ quand les tiges sont bien hautes/
les tiges sont euh ont des lignes rouges/ hein [et donc] ces lignes-là sont&

V [oui]

G &associées à la circulation du sang\ voilà\ donc euh ça *fait venir les fleurs/* comme
on dit au Moyen Âge\

Dans ce cas, pour illustrer la fonction emménagogue de l'armoise/artémise
la guide énonce la première partie d'un dicton populaire que les visiteurs s'ap-
prêtent à terminer. La fonction emménagogue et abortive de la plante est expli-
quée ensuite à l'aide de la médecine des signatures et d'une expression qui date
du Moyen Âge (ça fait venir les fleurs) par laquelle on adapte l'unité explicative
de l'expôt au contexte du Jardin médiéval.

Conclusion

L'analyse du lexique botanique employé dans les visites guidées des jardins montre que le choix des phytonymes utilisés dans l'acte de (dé)nomination, ainsi que les traits définitoires mobilisés dans la description-explication de la plante sont largement influencés par la finalité spécifique du discours de médiation qui vise à raconter la relation entre les hommes et les plantes, à travers la reconstruction des usages, des pratiques et des croyances des sociétés du passé. Les objets naturels des jardins, soumis à des procédés définitoires, descriptifs et narratifs, deviennent donc les vecteurs tangibles de la transmission d'une forme de patrimoine culturel immatériel qui est à la fois témoignage d'altérité et expression d'une identité culturelle (pour les habitants de la région).

La médiation de ce patrimoine culturel se fonde entre autres sur une vision du monde révélée par la langue, et en particulier sur une terminologie populaire en relation avec les pratiques liées à l'élément végétal. Dans cette perspective, on pourrait affirmer avec Bizet et Walter (1996: 37) que «le linguistique est aussi important que le biologique».

Conventions de transcription

hm les émissions vocales du type «hm» sont notées selon leur transcription courante
 : notent des allongements syllabiques
 - indique la troncation d'un mot esquissé
 (.) pause inférieure à 1 seconde
 / intonation montante
 \ intonation légèrement descendante
 G guide
 V visiteur

Bibliographie

- Bellakhdar J. 2008, *Hommes et plantes au Maghreb: éléments pour une méthode en ethnobotanique*, Plurimondes.
- Bizet A., Walter A. 1996, *Problématique de terminologie botanique en français: l'exemple des fruits, noix et arbres fruitiers du Vanuatu*, «La banque des mots», 51: 31-47.
- Blanchet P. 2002, *Langues, cultures et identités régionales en France. La métaphore de l'aïoli*, L'Harmattan, Paris.
- Dévallées A. 1998, *Cent quarante termes muséologiques ou petit glossaire de l'exposition*, in M.-O. De Bary, J.-M. Tobelem (eds.), *Manuel de muséographie*, Séguier, Paris: 205-251.
- Dufiet J.-P. (ed.) 2014, *L'objet d'art et de culture à la lumière de ses médiations*, Università degli Studi di Trento, Dipartimento di Studi Letterari, Linguistici e Filologici, Collana Labirinti 154, Trento.
- Le Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* 2013, Dictionnaires Le Robert, Paris.

- Lieutaghi P., Musset D. 2008, *Introduction. Genèse d'un colloque*, in *Jardins et médiation des savoirs en ethnobotanique. Actes du colloque du musée de Salagon des 27 et 28 septembre 2007*, Musée de Salagon et C'est-à-dire Éditions, Mane: 7-20.
- Marcellesi J.-B. 1983, *La définition des langues en domaine roman: les enseignements à tirer de la situation corse*, dans *Actes du congrès des romanistes d'Aix-en-Provence*, vol. n. 5, «Sociolinguistique des langues romanes», 309-314.
- Margarito M.-G. 2014, *Je suis dans le discours, donc j'existe...». L'objet d'art dans les textes d'accompagnement d'une exposition*, in J.-P. Dufiet (ed.), *L'objet d'art et de culture à la lumière de ses médiations*, Università degli Studi di Trento, Dipartimento di Studi Letterari, Linguistici e Filologici, Collana Labirinti 154, Trento: 29-41.
- Mercier L., Thiffault G. 2007, *Définition des noms de plantes herbacées dans le Petit Robert: les segments locatifs*, in P. Larrivée (ed.), *Variation et stabilité du français. Des notions aux opérations*, Peeters, Louvain-Paris: 235-256.
- Ravazzolo E. 2014, *La visite guidée du jardin ethnobotanique: la transformation des objets naturels en signes culturels et verbaux*, in J.-P. Dufiet (ed.), *L'objet d'art et de culture à la lumière de ses médiations*, Università degli Studi di Trento, Dipartimento di Studi Letterari, Linguistici e Filologici, Collana Labirinti 154, Trento: 85-109.
- Rebeyrolle J. 2004, *L'acte définitoire dans les guides touristiques*, in F. Baider, M. Burger, D. Goutsos (eds.), *La communication touristique. Approches discursives de l'identité et de l'altérité*, L'Harmattan, Paris: 173-188.
- Rey-Debove J. 1966, *La définition lexicographique: recherches sur l'équation sémique*, «Cahiers de lexicologie», 8(1): 71-94.
- Riegel M. 1987, *Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire: les énoncés définitoires copulatifs*, «Langue française», 73: 29-53.
- Salagon. Musée et jardins 2012, Conseil général des Alpes de Haute-Provence, Mane.
- Siblot P. 2007, *Nomination et point de vue: la composante déictique des catégorisations lexicales*, in G. Cislaru et al. (eds.), *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris: 25-38.
- Traverso V., Ravazzolo E. 2016, *Définitions ostensives co-construites. Le cas de la visite guidée*, «Langages», 204: 43-66.
- Trésor de la Langue Française Informatisé* (<<http://atilf.atilf.fr/>>).